



MISSION SERVICE CIVIQUE CULTURE – MJC DE CHAMBERY

Octobre 2024- mai 2025

24h/ semaine

Dans le cadre de sa saison culturelle et d'animation 2024/2025, la MJC de Chambéry accueille deux jeunes en service civique pour une durée de 8 mois. L'une de ces missions est dédiée au soutien à la saison culturelle : accueil des artistes, accompagnement des projets de médiation, notamment auprès des scolaires, diffusion de la communication.

La saison culturelle de la MJC s'articule autour d'une programmation de spectacles dans la salle du Totem (tout public et séances scolaires) et d'une programmation de concerts et de temps d'accueil et de débats dans l'espace Bartem.

Par ailleurs, la MJC travaille sur des projets autour de cette saison culturelle avec des écoles primaires et divers publics, familles, jeunes.

Plus précisément, le ou la volontaire :

- Participe à l'accueil des artistes de la saison : organisation des repas et de l'hébergement,
- Participe à l'animation des projets développés dans le cadre de Kézaco avec les écoles élémentaires.
- Diffuse les informations autour de la programmation (distribution flyers et affiches).
- Soutien l'animation des projets de médiation (peinture de rue, ateliers artistiques).

Cette liste de missions peut être étayée en fonction des compétences et des envies du volontaire en service civique.

Travail certain samedi à prévoir, ponctuellement : aide à l'organisation générale des projets de la MJC (temps forts, spectacles, concerts, etc.). Variabilité des plannings en fonction de la programmation (voir calendrier ci-dessous).

Profil souhaité :

- Partage des valeurs portées par la MJC, intérêt pour les questions d'éducation populaire et pour l'articulation entre aspects éducatifs, culturels et sociaux
- Intérêt pour le spectacle vivant
- Dynamisme et créativité
- Bon contact humain et intérêt pour le travail avec le jeune public
- Intérêt pour le fonctionnement associatif : capacité d'écoute, d'accueil et bon contact avec les adhérents-es

Le planning ci-dessous est donné à titre indicatif. Un planning plus précis, en fonction de la programmation culturelle est donné chaque début de mois, en concertation avec la personne en mission.

	MATIN	APRES MIDI	
MARDI		14h-18H	4
MERCREDI	9H-12H	14h-18H	7
JEUDI	10H-12H	14H-18H	6
VENDREDI (OU SAMEDI SELON CALENDRIER DE PROGRAMMATION DONNE EN DEBUT DE MISSION)	9H-12H Jours de spectacles	14H-18H 15h30- 22h30	7
			24